

JUILLET

Samedi 9 juillet : 16 h Challenge de pétanque Jean - Joseph PIÑOL, doublettes au bouldrome municipal (4€ par équipe)

Féria 2011 du 14 au 17 juillet

Jeudi 14 juillet : 15 h Concours de Pétanque en doublettes ouvert à tous au bouldrome municipal (5 € par équipe)

18 h : Bénédiction des cavaliers et ferrage en piste aux arènes G.Coget

20 h Grillade aux arènes (10 €)

22h Grand FEU d'ARTICE et bal avec l'Orchestre SANKARA au front de mer

Vendredi 15 juillet : 19 h Vernissage de l'Exposition « Bouvine » par la Palette à la Maison des Associations

Soirée BODEGA et bal avec les Associations au bouldrome suivi d'un TORO de FUEGO

Samedi 16 juillet : 11 h Abrivado au cœur du village

17h Course camarguaise d'école Trophée J.PIÑOL et à 21h30 Super Toto Piscine aux arènes G.Coget

Dimanche 17 juillet : 11 h Abrivado au cœur du village

13 h Super Paëlla aux Ecoles (15€ avec entrée aux arènes)

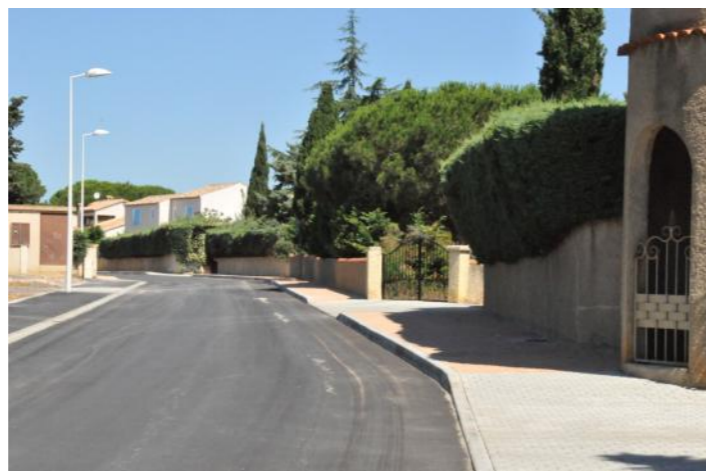
17 h Course camarguaise Trophée Manu Pero

Mercredi 20 juillet : Collecte de sang , place du Bicentenaire

Jeudi 21 juillet : 21h30 Election Miss « Littoral Biterrois (Miss France) aux arènes (entrée payante)

Mercredi 20 juillet : Collecte de sang , place du Bicentenaire

Vendredi 29 juillet : 21 h Soirée Catch (10 € en gradins et 15 € au centre



Réfection complète du Chemin de la Procession (1ère tranche)



Olympiades des Ecoles avec plus de 250 enfants



Gala de danse du Club Omnisport et ses magnifiques costumes



Affluence des grands jours à la soirée « grillade »

AOÛT

Mercredi 3 août : Collecte de sang , place du Bicentenaire

Vendredi 5 août : 15 Concours de Pétanque en doublettes ouvert à tous (5€ par équipe) au bouldrome municipal

Fête locale du 6 au 8 août 2011

Samedi 6 août : 11 h Abrivado au coeur du village

15 h : Concours officiel en Triplettes « non stop » (15€ par équipe) au bouldrome municipal

17h : Course camarguaise de la Ligue du Languedoc et 21 h 30 Super Toro piscine aux arènes G.Coget

22 h Bal place Claude SOLIER avec l'orchestre **AMBIANCE**

Dimanche 7 août : 11 h Abivado au coeur du village

13 h Super Paëlla (15€ avec entrée aux arènes)

17h Course camarguaise Trophée Georges COGET

22 h Bal place Claude SOLIER avec l'orchestre **FUSION**

Lundi 8 août : 15 h concours en doublettes ouvert à tous (5€ par équipe) au bouldrome municipal

22 h Bal place Claude SOLIER avec l'orchestre **TENUE de SOIREE**

Mercredi 10 août : Collecte de sang , place du Bicentenaire

Vendredi 12 août : 15h GRAND PRIX de la VILLE concours officiel en doublettes « non stop » (10€ par équipe) au bouldrome municipal - Dotation 600 € plus les mises (licence obligatoire)

Mercredi 17 août : Collecte de sang , place du Bicentenaire

Ces informations sont données à titre indicatif et peuvent être soumises à des modifications



Portiragnes

L'actu

Bulletin municipal bimestriel
n° 18 – Juillet - Août 2011

L'actu en bref...

Pavillon Bleu :

Portiragnes Plage conserve son Pavillon bleu des plages. Ce pavillon, qui atteste de la qualité de ses eaux de baignades, flotte sur nos plages depuis 1989.



Agenda 21:

Le diagnostic de la commune est terminé ainsi que les réunions publiques de concertations. Un plan local de notre Agenda 21 sera prochainement discuté en Conseil Municipal.

L'office de tourisme s'offre un nouveau site :

<http://www.tourisme-portiragnes.fr>

S'il est encore en phase de mise au point, le site est néanmoins pleinement accessible. Il sera complété dans les mois qui viennent du répertoire des commerces de la commune où les professionnels pourront présenter leurs structures en bénéficiant de la réputation de la station.



Edito

La saison estivale a démarré, elle s'annonce sous de bons auspices, du moins en ce qui concerne les réservations notamment dans les campings.

Des raisons conjoncturelles expliquent cette embellie malgré la crise. (Concernant le chiffre d'affaire, c'est un autre problème).

Le tourisme est de loin, l'activité économique première de notre commune. Il est générateur d'emplois et de revenus y compris pour le budget communal, c'est pourquoi il doit bénéficier de toute notre attention. Certains éléments plus structurels contribuent à son développement, tels que la capacité d'adaptation au marché des professionnels du tourisme, la montée en puissance de l'aéroport Béziers-Cap d'Agde (180 000 passagers attendus en 2011), la restructuration de l'office municipal du tourisme, des animations (CanalissimÔ, Féria...) sans oublier l'attention portée à notre environnement (pavillon bleu, station verte...).

Bonne saison estivale à tous.

Claude EXPOSITO, le Maire

Navettes VILLAGE - PLAGES été 2011 juillet /août

13 navettes par jour toutes les 40 mm environ
Tous les jours du 2 juillet au 4 septembre
(sauf dimanches et jours fériés)

Les enfants de moins de 5 ans voyagent gratuitement
Horaires détaillés Office de Tourisme ou accueil mairie

A partir de 9 h 10
aux Sablons
(9 h 22 au centre ville)

www.capbus.fr



Mémento

Mairie de Portiragnes - avenue Jean Moulin 34420 PORTIRAGNES - Tel.04 67 90 94 44

Courriel: mairie@ville-portiragnes.fr

Responsable de publication : Claude EXPOSITO

Information sur le projet de la future ZAC Sainte Anne

L'agence COSTE ARCHITECTURES a été missionnée, en janvier 2011, pour réaliser les études préalables, diagnostic préalable et partie d'aménagement sur le périmètre de la zone.

Ces études s'achèvent et vont permettre de constituer le dossier de création de la ZAC parallèlement au déroulement de la phase de concertation.

Dans le même temps, la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sera lancée. Toute cette procédure administrative et technique exige du temps, d'une part parce que la réglementation l'oblige et, d'autre part, parce qu'il s'agit d'élaborer un projet complexe.

Les Portiragnais seront tenus informés de l'avancement de l'opération au fur et à mesure de la progression du dossier.

Jean-Louis BISQUERT, Délégué à l'Urbanisme



Au fil de l'eau ...

Comme chaque année la société Lyonnaise des EAUX, en charge de la gestion de l'eau et de l'assainissement de notre commune nous a remis son rapport annuel. C'est avec une grande satisfaction que l'ensemble du conseil municipal voit enfin apparaître les fruits de sa gestion d'une chose aussi précieuse que l'eau.

Le pari n'était pas facile à gagner, surtout en tout début de mandat. Malgré les septiques qui nous ont raillé, nous avons réussi. Nous sommes fiers aujourd'hui de vous présenter les chiffres clés qui en témoignent.

L'eau

Volume mis en distribution

2008 : 487 287 m³
 2009 : 498 666 m³
 2010 : 451 465 m³ soit - 9% d'eau mis en distribution

Volume consommé

2008 : 447 169 m³
 2009 : 449 836 m³
 2010 : 423 864 m³ soit - 6% d'eau consommé



Avec un rendement entre le volume distribué et le volume consommé est de 94 %.

Ce qui est exceptionnel. Surtout si nous le comparons avec la moyenne nationale qui est inférieure à 60 %. Un point gagné c'est 5000 m³ d'eau économisés sur la commune.



L'assainissement

Volume collecté

2009 : 510 635 m³
 2010 : 556 990 m³

Volume épuré

2009 : 446 395 m³
 2010 : 401 500 m³

Aujourd'hui le lagunage, élément fondamental d'une parfaite gestion de l'eau, est exploité de manière rationnelle, les analyses sont conformes et, ce pourquoi il a été pensé et conçu. Nous nous y étions engagés.

Aujourd'hui nous pouvons à pleine capacité traiter 30 000 équivalent / habitant. Les analyses sont conformes aux normes européennes

Le consommateur

Cette bonne gestion de l'eau, se traduit financièrement pour tous les Portiragnais par une facturation extrêmement raisonnable. Concrètement le consommateur recevant sa facture peut constater que le prix du m³ d'eau assaini, toutes taxes comprises est de :

1,60 € / m³ en hiver pour une consommation moyenne de 120 m³
1,98 € / m³ en été pour une consommation moyenne de 120 m³

Pour avoir une idée de ce que représente ce prix ? Pour l'ouest héraultais, le prix moyen du m³ d'eau assaini se situe à **2,98 € / m³**. Les Portiragnaises et les Portiragnais peuvent donc se réjouir du travail accompli par l'équipe municipale depuis 2008.

Demain

En 2011 nous envisageons de revoir en très légère hausse la surtaxe communale, qui augmentera :

Pour l'eau de 1,10 % passant de 0,272 à 0,275 € / m³.
 Et l'assainissement de 2,82 % de 0,177 € / m³ à 0,182 € / m³

Par ailleurs, nous continuerons à effectuer les travaux nécessaires sur le réseau afin de maintenir et maximiser son rendement. En renouvelant des équipements, en mettant aux normes des têtes de forages suivant les préconisations de la DDASS (ARS) pour une meilleure qualité de l'eau. Nous poursuivrons également le suivi de la station de lagunage en collaboration avec les autorités compétentes.

Mais déjà, nous avançons sur la diversification de la ressource en eau.

Gérard Perez, Délégué au Personnel et aux Finances



Miss France fait escale à Portiragnes

L'office de tourisme a décidé de répondre positivement à la sollicitation de la société Miss France pour organiser l'élection de Miss Littoral Biterrois à **Portiragnes-plage le jeudi 21 juillet**. Seule date prévue dans toute la moitié ouest du département, ce concours permettra aux participantes de se qualifier pour l'élection de Miss Languedoc 2012 et d'accéder ainsi à la finale qui aura lieu, comme le veut la tradition, au mois de décembre sur le plateau de TF1. On soulignera la présence sur la scène Portiragnaise de la très belle Jenna Sylvestre, Miss Languedoc et première dauphine de Miss France 2011, que de nombreux observateurs auraient bien vu sur la plus haute marche du podium. Les jeunes femmes de 17 à 24 ans, mesurant plus d'1m70, sont invitées à se faire connaître au 06 21 22 06 04 pour s'inscrire. On soulignera que cette animation se déroulera dans les arènes municipales où des manifestations très variées sont organisées depuis quelques temps, sous l'impulsion de la municipalité. A noter enfin que le prix de l'entrée aux arènes pour la soirée Miss France (2 heures de spectacle) sera de 5€ pour les plus de 12 ans, gratuit en dessous.



Activité de la banque alimentaire

Années	janv	fév	mars	avril	mai	juin	sept	oct	nov	dec	total
2008	80	80	77	77	83	81	76	78	87	88	807
2009	94	94	105	105	105	103	34	48	51	63	802
2010	64	85	93	91	85	71	41	44	56	79	709

AIDE ALIMENTAIRE 2008 – 2009 – 2010

Le tableau correspond au nombre de bénéficiaires (exemple : Une famille composée d'un couple et deux enfants correspond à quatre bénéficiaires). Les dossiers sont examinés individuellement en Conseil d'Administration toutes les fins de mois.

Cette aide est nécessaire pour favoriser l'équilibre nutritionnel des personnes en difficultés par la distribution de produits secs ou de produits frais.

Lyliane Arnau
 Déléguée Solidarité communale

PAEHM du PUECH

Les études de la zone artisanale du Puech sont terminées. Les parcelles, dans leur majorité, sont vendues et les constructions vont commencer.

Le Conseil Municipal, après en avoir longuement réfléchi et débattu, a décidé d'attribuer les noms suivants à la voirie de cette zone :

- Rue Georges **Charpak** (Nobel de physique 1992).
- Rue Pierre-Gilles **De Gennes** (Nobel de physique 1991).
- Rue Pierre **Aigrain** (Physique théorique 1973).
- Place Jean **Charron** (Physique théorique 1977).

